

De Manhattan à South Beach



14 - 17 ans



Le jour du départ :

LES DOCUMENTS :

- Passeport valide
- Autorisation de sortie de territoire
- Formulaire ESTA
- Assurance complémentaire

MATÉRIEL À PREVOIR :

- Chaussures adaptées
- Adaptateur prise électrique

New-York / Miami

REF : 074 052 001

En route pour la côte Est des USA, deux villes du continent américain attendent de pied ferme la venue des Frenchies !

Au menu du séjour, une épopée inoubliable de 2 semaines non-stop.

New-York City : la statue de la Liberté, l'Empire State Building, le pont de Brooklyn, Ground Zero... Mais aussi des lieux mythiques : Times Square, Central Park, le Bronx et Harlem, Chinatown, Broadway, Little Italy...

Miami : on déambule sur Lincoln Road et on profite du sable blanc à South Beach. Pour se familiariser avec le Street Art direction le quartier Wynwood Arts District. Miami c'est également la culture latino, on part réviser son espagnol dans le quartier Little Havana, « Calle Ocho ». Nous irons également à la découverte des Everglades pour observer les alligators...



New-York/Miami

LE SITE



“ C'est à nouveau le matin à New York, et de nombreux jeunes hommes et femmes s'éveillent pour une nouvelle journée pleine de promesses. “ À nous d'écrire ensemble la suite de l'histoire ! Pendant deux siècles, New York a été le port principal d'entrée aux États-Unis. Cette histoire se reflète chaque jour dans la diversité culturelle et sociale de cette ville, faisant sa richesse et son attractivité. C'est par elle que nous allons aussi découvrir l'Amérique !

New York, surnommée la "Big Apple", continue d'être un creuset de cultures et d'opportunités. Le port de New York et du New Jersey, le plus grand des États-Unis en termes de trafic, témoigne de cette histoire d'immigration et de commerce international.

La ville elle-même est un kaléidoscope de quartiers, chacun avec sa propre identité : de l'effervescence de Manhattan aux communautés diversifiées du Queens, en passant par le charme bohème de Brooklyn. Les gratte-ciel emblématiques côtoient les parcs verdoyants, créant un paysage urbain unique qui attire les visiteurs du monde entier.

Miami, avec son mélange unique de cultures latines, caribéennes et américaines, offre une autre facette de l'expérience multiculturelle américaine. Ses plages de sable blanc, son architecture Art déco et sa vie nocturne animée en font une destination prisée des touristes du monde entier. La ville est également devenue une plaque tournante importante pour le commerce avec l'Amérique latine et les Caraïbes, renforçant son statut de porte d'entrée internationale.

Ensemble, New York et Miami illustrent la diversité et le dynamisme de l'Amérique moderne, chacun à sa manière unique. Elles continuent d'attirer des rêveurs, des entrepreneurs et des artistes du monde entier, perpétuant ainsi la tradition américaine d'accueil et d'opportunités.

Itinéraire prévisionnel :

New York city : +/- 10 jours

Miami : +/- 7 jours

Hébergement :

Les hébergements se feront en auberge de jeunesse ou/et dans des appartements privés.

Cette aventure est un mélange de culture, découverte et dépaysement.

Matériel personnel:

Sac à dos 70 litres (conseillé) ou valise.

A noter ! sur demande l'UFOVAL peut mettre à disposition un sac à dos pour la durée du séjour. Veuillez contacter votre interlocuteur lors de l'inscription pour plus d'informations.



New-York

« I want to wake up in a city that doesn't sleep »...

Si New-York est la ville qui ne dort jamais, ce n'est pas notre cas ! Il faut conserver la forme pour apprécier nos vacances et profiter de nos journées. Notre séjour se passe dans la ville de New-York et nous nous installons dans une maison en dehors du centre. Tous les jours, nous allons à la découverte d'un quartier, d'un secteur ou d'un endroit intéressant de la ville. Comme pour toute découverte, l'important c'est de rencontrer les gens, d'échanger et de partager un instant, même le plus petit, avec eux. Nous allons sur les traces des premiers habitants de « La Nouvelle Amsterdam » et de l'île de Manhattan, ainsi que dans deux ou trois musées. Nous pouvons également passer un peu de temps à côté de notre maison, surtout si la plage y est toute proche. Tout ceci se fait avec les transports locaux et aussi avec nos pieds : préparons donc une bonne paire de baskets pour vivre New-York jusqu'au bout des... orteils !

Le contenu des journées est varié, équilibré entre culture et loisirs, randonnées et détente pour que chacun y trouve son compte. Nous attendons tes idées et tes envies pour concrétiser le programme et faire que chacun passe un séjour inoubliable.

Les lieux mythiques :

Le jardin botanique, le Staten Ferry Island, le Financial District et Wall Street ou le BAM Café sont des lieux incontournables, à côté de ce que nous connaissons déjà. Imaginez-vous au Madison Square Garden devant un match de basket des Harlem Globe-trotters ou d'un concert d'Elvis Presley, ou alors faire du ride sur le Roosevelt Island Tramway...

Les musées :

On trouve à New-York quelques musées parmi les plus célèbres du monde. On pourrait citer le Museum Of modern Art, le fameux MOMA, le Guggenheim ou le Centre International de la Photographie.

La ville a servi de cadre pour de nombreux films. Il est possible de visiter certains d'entre eux et, avec un peu d'imagination, vous pourrez vous retrouver face aux acteurs. C'est ainsi que le Grand Hall de la gare centrale ou le New-York Public Library seraient des parfaits exemples de visites.

Miami :

Miami est une icône américaine, festive, multiculturelle et tolérante, connue dans le monde entier pour ses longues plages de sable blanc, son architecture Art déco et son goût pour l'art contemporain.

South Beach :

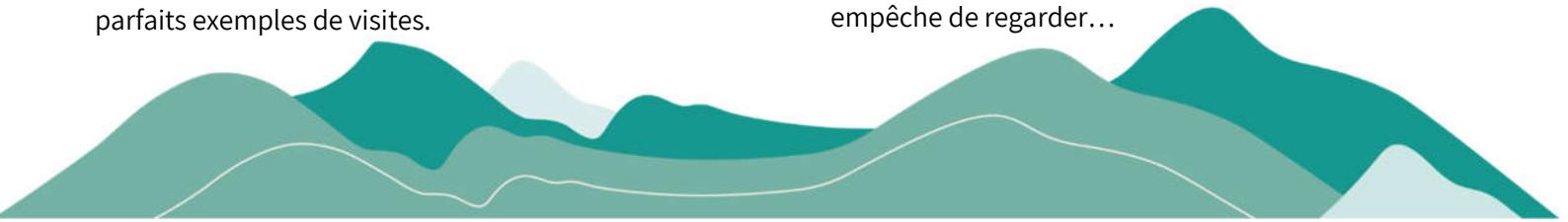
South Beach est aussi une véritable aire de jeu Art déco. Il offre un mélange éclectique d'hôtels de classe mondiale et constitue un haut lieu de la gastronomie pour tous les goûts, de la cuisine raffinée à la cuisine décontractée sur la plage. La ligne d'horizon d'Ocean Drive est le Miami des cartes postales, et les plages aux eaux bleues claires et au sable blanc sont un must pour tous les visiteurs de Miami. Les points de vue de South Pointe Park, à la pointe de South Beach, sont les préférés des locaux.

Si vous êtes prêts·es pour une pause de la Beach, promenez-vous dans Lincoln Road. Prenez une bouchée à Espanola Way où vous pourrez admirer l'ancienne architecture de style espagnol et son ambiance douce. Ensuite, visitez le Bass Museum of Art ou la CRF Wolfsonian pour une cure de culture.

Little Havana :

S'il y a bien un endroit où se plonger dans l'ambiance latine de la ville, c'est la Calle Ocho (SW 8th street). La meilleure façon de découvrir un pays, ou plutôt un quartier dans ce cas, c'est par sa cuisine ! La cuisine cubaine est simple mais généreuse, peu épicee, et variée. Vous trouverez d'excellents restaurants tout le long de la Calle Ocho. En journée, ou en soirée, vous n'échapperez pas aux sons salsa, jazz, conga, ou rumba qui s'échappent de toutes les boutiques et de tous les restaurants de la Calle Ocho. La plupart des restaurants et bars ont leur propre groupe et il est difficile de ne pas se lever en plein repas pour danser sur les classiques cubains ou latinos.

Un des lieux les plus vivants de Little Havana est le Maximo Gomez Park, surnommé « Domino Park ». Les retraités cubains viennent y disputer des parties animées de domino et d'échecs à l'abri du soleil, tout en refaisant le monde. Il faut une carte donnée par la ville, et un âge minimum pour jouer. Mais rien ne vous empêche de regarder...



Excursion aux Everglades :

Le Parc National des Everglades, également appelé poétiquement le « Parc National des Marécages Eternels », est situé au sud de la Floride. Plus grande réserve de nature sauvage subtropicale du continent nord-américain, il présente un écosystème unique au monde, particulièrement bien préservé, qui lui a valu d'être classé au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'Unesco. Zone humide, les Everglades, alimentées par la rivière Kissimmee et par le lac Okeechobee, sont un lent système mouvant de rivières coulant à raison de 400 mètres par jour. Elles sont constituées d'un réseau de marécages noyé dans une végétation si dense qu'elle rappelle celle d'une forêt vierge. On la compare parfois à un fleuve d'herbe glissant de l'intérieur des terres vers la mer. La très grande variété de ses habitats aquatiques fait qu'elle est devenue le

sanctuaire d'un nombre impressionnant d'oiseaux (plus de 300 espèces), de reptiles, d'espèces menacées comme le lamantin et d'autres animaux plus menaçants que menacés tels les pumas, crocodiles et autres alligators qui peuplent le sud de la Floride ! On y observe aussi beaucoup de mignons ratons laveurs.

Tous nos séjours ne peuvent s'imaginer qu'avec des jeunes qui sont conscients de leur voyage. Pour cela, nous te proposons de te documenter sur les villes de New-York et Miami, sur les activités que tu souhaiterais faire. Ce sera un bon moyen de partager avec les autres jeunes et les adultes tes coups de cœur ou tes envies, et profiter dans le même temps des envies des autres.

A noter ! Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Notre équipe d'encadrement, composée de véritables globe-trotters, partage avec passion ses expériences à travers le monde, apportant ainsi une richesse culturelle unique à nos colos. Une équipe mixte d'un adulte pour 8 jeunes en moyenne. Pour un groupe de 20 jeunes, 3 adultes encadrent le séjour, dont un directeur ou une directrice, et une personne en charge de l'assistance sanitaire.

LE TRANSPORT

Des pré-acheminements pour rejoindre le lieu de rassemblement s'effectuent en car, en train ou en véhicule UFOVAL depuis votre ville de départ.

Puis avion de Paris Charles de Gaulle jusqu'à New-York en vol régulier. Les déplacements se feront en transports en commun sur les lieux de visite, et principalement à pied !

Pour des raisons pratiques et de sécurité, les grands trajets entre les villes sont prévus et organisés avant le séjour.

SANTÉ

Veuillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes alimentaires particuliers.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. (cf paragraphe Assurance). Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ. Ce séjour ne nécessite pas une condition physique particulière. Toutefois, il faut être capable de porter son sac, marcher durant un petit moment, supporter les conditions météorologiques diverses...

Aucune vaccination particulière n'est obligatoire. Cependant, nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre médecin généraliste sur les éventuels traitements préventifs.



ALIMENTATION

Le petit-déjeuner est pris dans le logement, ou à l'extérieur, avant de débuter nos journées de découverte. Nous pique-niquons de sandwichs et de salades pour le déjeuner afin de faciliter le temps de déplacement et de visites. Des repas chauds, préparés selon les talents des membres du groupe, sont proposés chaque soir. Nous découvrons la nourriture locale et apprécions les multiples spécialités du pays.

Chacun doit s'impliquer activement et participer à tour de rôle aux tâches collectives (courses, préparation des repas, vaisselle...).

La vie collective lors d'un séjour itinérant à l'étranger rend difficile l'adaptation constante aux choix alimentaires de chacun (idéologie, religion...). Nous garantissons cependant le respect des régimes alimentaires médicaux des participants.

HYGIÈNE

Un temps est consacré à l'hygiène chaque matin. Chaque soir, les jeunes prennent une douche bien appréciée. Dans les hébergements, les sanitaires sont parfois assez rudimentaires, ce n'est donc pas toujours possible de brancher des appareils électriques (attention à ne pas oublier son adaptateur au besoin), de prendre ses aises ou d'avoir de l'eau chaude à chaque fois !

Les jeunes auront la possibilité de laver leur linge soit à la main, soit dans des laveries automatiques. Malgré l'attention que l'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de linge déteint ou abîmé. Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de perte, il est indispensable de marquer les vêtements.

ARGENT DE POCHE

Chaque jeune est responsable de son argent pendant le séjour. Il n'est pas nécessaire d'apporter une somme trop importante, 40 à 50€ pour l'ensemble du séjour sont largement suffisants. Cela permet de couvrir des dépenses personnelles comme des souvenirs ou des collations sans surcharger le budget. La monnaie utilisée aux Etats-Unis est le Dollar. Pour donner une idée des conversions, 1€ équivaut à environ 1,10 dollars.

OBJETS DE VALEUR

Les objets de valeur (téléphone portable, équipements numériques, vêtements de marque, bijoux, etc...) sont déconseillés pendant le séjour. Ils resteront sous l'entièbre responsabilité de votre enfant s'il décidait toutefois de les amener (aucun remboursement en cas de dégradation, vol, perte...). Comme dans beaucoup de pays où l'affluence touristique est importante, les transports en commun et les centres villes bondés facilitent la perte et le vol d'objets. La vigilance de chacun est impérative

COMMUNICATION

Téléphone : Pour une expérience de groupe optimale et immersive, nous recommandons de limiter l'usage des téléphones portables. Il est important de noter que les frais de communication à l'étranger peuvent être particulièrement onéreux. Si le jeune choisit néanmoins de garder son téléphone pendant le séjour, son utilisation sera encadrée par l'équipe d'animation. Veuillez noter que nous déclinons toute responsabilité en cas de dommage, de perte ou de vol de l'appareil.

Internet : Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.ufoval.fol74.org. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible, mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour les jeunes.



En cas d'urgence, les parents peuvent contacter l'UFOVAL qui reste en liaison régulière avec le directeur ou la directrice.

AVANT LE DÉPART

La convocation au départ sera disponible 10 jours avant le début du séjour.

Le directeur ou la directrice publiera sur le BLOG la "lettre aux jeunes", ce document est destiné à vos enfants. Dans celui-ci, les derniers détails et informations à connaître avant le voyage seront donnés.

Il est important de se renseigner sur le pays afin de bien préparer son voyage. Vous trouverez de nombreuses informations dans les ouvrages en bibliothèque, dans les guides de voyage ou sur les sites internet.

DOCUMENTS À REMETTRE

Impérativement avant le 01/05/2025 :

- Copie du passeport valable jusqu'au retour du séjour
- Copie de l'autorisation de sortie de territoire + copie de la pièce d'identité du signataire + photocopie du livret de famille dans le cas où l'enfant ne porte pas le même nom de famille que le parent signataire
- Copie du formulaire ESTA
- Dossier validé sous votre espace client VACANCES POUR TOUS

Impérativement le jour du départ :

- Passeport personnel en cours de validité
- Formulaire ESTA
- Autorisation de sortie de territoire CERFA N°15646*01 + copie de la carte d'identité du signataire + une copie du livret de famille dans le cas où l'enfant ne porte pas le même nom de famille que le parent signataire
- Médicaments + ordonnance (en cas de traitement médical à suivre)

Formulaire ESTA :

Ce formulaire est à compléter et imprimer uniquement en ligne à l'adresse suivante:

<https://esta.cbp.dhs.gov/> (en anglais)

La demande d'ESTA est à régler directement sur le site américain et coûte 21 \$, soit environ 21€.

Ce document est OBLIGATOIRE pour se rendre aux Etats-Unis

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il existe sur internet des sites marchands qui proposent leurs services pour un coût exorbitant. N'allez en aucun cas sur ces sites et utilisez celui cité ci-dessus. En cas d'erreur, nous ne procèderons à aucun remboursement.



ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

Il est conseillé également de souscrire une assurance complémentaire, et il est indispensable de vérifier si le jeune est couvert par l'assurance familiale (ex : carte bancaire, assurance extrascolaire) et si la couverture est suffisante par rapport au coût des actes médicaux dans le pays (porter le plafond à 80 000 € minimum).

Il faut être bien assuré mais pas plusieurs fois pour le même risque.

Si vous n'êtes pas couverts ou si votre assurance n'est pas compétitive, nous vous proposons de contracter cette assurance complémentaire par notre intermédiaire auprès de l'APAC.

- Option 1 : plafond de remboursement de 80 000 € pour un coût de 2,72€ par jour et par jeune.
- Option 2 : plafond de remboursement de 150 000 € pour un coût de 3,63€ par jour et par jeune.

17 jours : Option 1 = 46.24€ ; Option 2 = 61.71€.

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

Même à l'étranger, nous appliquerons la loi française en vigueur : la loi française interdit la consommation d'alcool aux mineurs. La possession et la consommation de drogue constituent un délit. La consommation de tabac est quant à elle strictement interdite aux jeunes de moins de 16 ans.

D'une manière générale, tout comportement de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou pouvant compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, pourra donner lieu à une décision de renvoi. Frais de retour à la charge des familles.



TROUSSEAU

NOM ET PRENOM DE L'ENFANT : _____

Il est indispensable de marquer l'ensemble des vêtements, chaussures (y compris ceux portés au cours du voyage) et fournitures diverses aux nom et prénom de l'enfant. Nous vous rappelons que nous fournissons les draps et les couvertures dans chaque centre. Le linge est lavé pendant le séjour, dès qu'il dure plus de 7 jours. Pour les enfants de + 14 ans, l'inventaire sera effectué par le jeune pour favoriser l'autonomie.

Rappel ! Nous vous recommandons d'éviter les objets de valeur. En cas de perte ou de vol, notre assurance ne prend en charge aucun remboursement.

	CONSEILLÉ
POUR LA TOILETTE	
Peigne et/ou brosse	1
Brosse à dents et dentifrice	1
Gel douche	1
Shampooing	1
Crème solaire	1
Serviette de toilette	1
POUR TOUS LES JOURS	
Hauts manches courtes	7
Slips / culottes	9
Paires de chaussettes	7
Hauts manches longues	2
Pantalons	2
Shorts	2
Jogging	1
Pulls / sweats	2
Pyjamas	2
Veste / blouson	1
POUR LES ACTIVITÉS	
Casquette	1
Serviette de plage / piscine	1
Vieilles baskets pour les activités nautiques	1
Maillot de bain	1
Nu-pieds	1
Lunettes de soleil	1
Sac à dos	1
Gourde	1
LES PETITS +	
Anti moustique	2
Lampe de poche	2
Gobelet	1
AUTRES	



AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST) D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation de sortie du territoire d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)

cerfa

N° 15646*01

Imprimer

Réinitialiser

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :

Prénom(s) :

Né(e) le : [] à (lieu de naissance) :

Pays de naissance :

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :

Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) :

Prénom(s) :

Né(e) le : [] à (lieu de naissance) :

Pays de naissance : Nationalité :

Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :

Père Mère Autre (préciser) :

Adresse :

N°

(bis, ter)

Type de voie

Nom de la voie

Code postal : [] Commune :

Pays :

Téléphone (recommandé) : [] / [] / [] / [] / []

Courriel (recommandé) :

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : [] inclus.

Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.

Exemple : une autorisation signée le 1^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »⁽¹⁾ :

DATE : [] Signature du titulaire de l'autorité parentale :

(1) Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION⁽¹⁾ :

Type de document (cocher la case) : Carte nationale d'identité Passeport Autre

(Préciser : [])⁽²⁾

Délivré(e) le : []

Par (autorité de délivrance) :

(1) La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

(2) Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »